

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception

05/03/2014

Dossier complet le

06/03/2014

N° d'enregistrement

F09114 P0627

### 1. Intitulé du projet

MONSANTO (Trèbes -11) / Extension de l'usine

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MONSANTO SAS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MELLOUL SOAD

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
1° Installations classées pour la protection de l'environnement (...): Installations soumises à autorisation.	
36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, (...): Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.	

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Extension de l'usine de Trèbes: Les modifications envisagées concernent l'extension d'installations existantes (séchoirs statiques, cellules de stockage) et l'implantation d'une nouvelle unité de production/traitement de semences de colza et maïs commerciales (calibrage, traitement, ensachage, stockage et expédition)

#### 4.2 Objectifs du projet

Poursuivre le développement de l'activité de MONSANTO en France, via l'extension des installations industrielles en place sur l'usine de Trèbes.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet prévoit :

- La mise en service des 9 cellules de séchage d'une capacité de 90 tonnes chacune,
- L'extension du séchoir avec 8 cellules supplémentaires d'une capacité de 45 tonnes chacune,
- L'ajout de 22 cellules de stockage de grains 185 m<sup>3</sup> accolées au bâtiment silos existant (soit 4 070 m<sup>3</sup> au total),
- La construction d'1 bâtiment de calibrage/traitement/ensachage,
- La construction d'1 bâtiment de stockage des semences conditionnées et de semences en big-bags composé de plusieurs cellules de stockage climatisées,
- L'installation d'1 chapiteau de stockage de palettes.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après réalisation des équipements suivants, exploitation de l'usine de Trèbes dans sa configuration étendue.

La nouvelle unité de semences commerciales permettra la prise en charge de 22125 tonnes d'épis de maïs de provenance régionale, et assurera le traitement et l'ensachage d'environ 22 700 tonnes de semences (maïs et colza)

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est actuellement soumis à Autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Les modifications objet du projet entraînent une nouvelle procédure d'Autorisation d'Exploiter au titre de la réglementation des ICPE en vertu de l'article R512-33 du Code de l'Environnement.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis de construire (Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface créé:	12 715 m <sup>2</sup>
Surface créée par changement de destination	4 265 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

20, route du Théron  
ZI Cairat  
11800 TREBES

Coordonnées géographiques' Long. 2 ° 25' 54.7 E Lat. 43 ° 12' 15.3 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

AP 23/06/2005 (modifié 05/01/2009 et 12/04/2013)

Oui  Non

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[Empty box for program details]

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage d'activité industrielle

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Trèbes (Approbation 25 juillet 2008 - première révision 29 novembre 2011)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?



dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?



dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?  
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?



PPRI approuvé Arrêté Préfectoral n°2012332-0007 du 30 novembre 2012

dans un site ou sur des sols pollués ?



dans une zone de répartition des eaux ?



dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?



dans un site inscrit ou classé ?



**Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :**

Oui

Non

**Lequel et à quelle distance ?**

Zone la plus proche située au sud de l'A61 (Corbières occidentales)

d'un site Natura 2000 ?



d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?



Canal du Midi (Patrimoine mondial Unesco)  
Pont aqueduc Orbiel (site Classé - 1,2 km au Nord Est)  
Agglise Saint Etienne (site Inscrit - 850 m Nord Est)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur site provient uniquement de l'AEP communale (1790 m3/an après projet)
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériau de construction "classiques" (sable, béton, granulats) pour fondations et constructions industrielles
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situées en zone urbaine destinée à l'implantation d'activités, les activités de MONSANTO n'entraînent pas d'impact significatif sur la faune et la flore du site dont la richesse écologique, faunistique et floristique est limitée. Il en sera de même pour les nouvelles constructions.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRI: site éloigné des zones inondables de la commune Monuments historiques: site située en zone industrielle, éloigné des intérêts architecturaux et paysagers de la commune

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un PPRT. Les risques d'atteintes via un accident associé à une ICPE voisine sont très limités. Le projet n'engendre aucune zone de dangers à l'extérieur des limites de propriété de l'établissement.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'évaluation des risques sanitaires établie dans le cadre de l'étude d'impact ICPE démontre l'absence d'impact pour le voisinage du site
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une simulation d'acoustique prévisionnelle a été réalisée dans le cadre de l'étude d'impact ICPE. Elle a défini les niveaux limites à ne pas dépasser pour les équipements projetés afin de garantir le respect des valeurs limites fixées par l'arrêté du 23 janvier 1997 modifié.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement durant la phase de travaux (utilisation d'engins de terrassement)
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, utilisation de lumières pour les aspects sûreté et sécurité chantier.</p> <p>En phase d'exploitation, mise en place d'éclairages de bâtiment et de voiries</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pour ce qui concerne le projet, les rejets atmosphériques associés sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vapeur d'eau au niveau des cellules de séchage</li> <li>- Poussières (procédés de fabrication),</li> <li>- Rejets de combustion du gaz naturel (principalement CO2, NOx)</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Absence de rejets industriels de procédés.</p> <p>Les rejets hydrauliques sont limités aux rejets de pluvial associés à l'imperméabilisation par les toitures et les voiries.</p> <p>Afin de limiter les risques d'impacts sur le milieu naturel, passage des rejets par un dispositif de débourbeur/ séparateur d'hydrocarbures.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets associés au projet sont identiques à ceux actuellement générés sur le site (semences déclassées, déchets banals de type papier carton emballage, emballages de produits phytosanitaires, eaux de rinçage de produits phytosanitaires, poussières de céréales, ordures ménagères, déchets végétaux, déchets de maintenance,...)</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Projet mené dans une zone industrielle, conforme à la vocation de la zone, qui ne présente pas de patrimoine architectural, culturel et paysager particulier</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Projet mené dans une zone industrielle, conforme à la vocation de la zone et n'entraînant pas de modifications sur les activités humaines voisines</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fait l'objet d'une procédure d'autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (demande d'autorisation).  
Le respect de cette procédure vise à préserver les intérêts visés à l'article L511-1 du Code de l'Environnement

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

#### Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
  - 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
  - 3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
  - 4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
- Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;**

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Trèbes

le, 03 mars 2014

Signature

**MONSANTO SAS**

ZI du Cairat - 20 route du Théron

11800 TRÈBES

Tél. : 04 68 78 80 80 - Fax : 04 68 78 63 91

Siret : 420 019 812 00189

N° TVA : FR 57 42 00 198 12